

Calendrier 2021-2022

Dates utiles pour l'an prochain ! A vos agendas !

- Légende :
- ♣ Les rendez-vous Sud Éducation Somme (les AG se tiendront régulièrement avant chaque Conseil Fédéral)
 - Les rendez-vous de la Fédération Sud Éducation
 - ♪♪ Nos formations
 - Contexte scolaire global

- Jeudi 26 août 2021 : Rentrée des stagiaires
- Vendredi 27 août : Rencontres Stagiaires-Inspecteurs-Tuteurs
- Lundi 30 et mardi 31 août : Formation des stagiaires

- Mercredi 1er septembre : Pré-rentrée
- Mardi 02 septembre : Rentrée
- Jeudi 23 et vendredi 24 septembre : Conseil Fédéral

- ♣ Jeudi 14 octobre : Congrès local, il s'agit d'un moment important pour la vie du syndicat. C'est le moment où l'on redéfinit les grandes lignes pour les deux années à venir. La présence d'un maximum d'adhérent·e·s est donc vivement souhaitée et attendue.
- ♪♪ Mardi 19 et mercredi 20 octobre : Formation « Éducation Nationale, vos droits », ouverte à toutes et tous (y compris collègues non-syndiqué·e·s).

- Vacances d'automne

- Du lundi 22 au vendredi 26 novembre : Congrès Fédéral à Caen.

- Jeudi 09 et vendredi 10 décembre : Conseil Fédéral
- ♪♪ Jeudi 16 et vendredi 17 décembre : Formation « Conditions de travail », comment se défendre, résister, faire valoir ses droits, et améliorer les conditions de travail.

- Vacances de fin d'année

- Jeudi 20 et vendredi 21 janvier 2022 : Conseil Fédéral

- ♪♪ Jeudi et vendredi 3 et 4 février OU 24 et 25 février : Formation « Pédagogies nouvelles »

- Vacances de février

- Jeudi 24 et vendredi 25 mars 2022 : Conseil Fédéral

- Vacances de printemps

- Jeudi 23 et vendredi 24 juin 2022 : Conseil Fédéral

Retour sur la lutte des AED

Cette année fut riche en mobilisations, nous avons pu constater que des secteurs de l'éducation nationale habituellement peu mobilisés s'était manifesté avec force cette année.

Les Assistants d'EDucation sont le nom des surveillant.e.s depuis le changement de statut en 2003. Jamais un mouvement social consacré et mené par les "pions" n'avait eu lieu. Cette année trois dates de manifestation ont été mise en place le 1er décembre, le 19 janvier et le 20 mai. En tant qu'AED je souhaite proposer un bilan. Commençons par les revendications. Si la question du salaire et du temps de travail a été posé, elle n'est pas au cœur de la plateforme revendicative. Le slogan principal : nous ne sommes plus des pions. Nous souhaitons avoir une véritable rôle éducatif et moins de surveillance. Cette revalorisation de nos missions passant également par une amélioration matérielle mais également des limites posées au statut précaire. Notamment la fin des 6 ans maximum et éventuellement la création de poste d'AED titulaires mais aussi le recrutement à un niveau académique.

Les revendications dépassent les questions matérielles et montrent un réflexion collective autour du métier. C'est de cette réflexion qu'est parti le mouvement, initié par le collectif AED Bouches-du-Rhône. Il propose la date du 1er décembre, qui est un succès avec de nombreuses vie scolaire fermées. Les syndicats relayant la date ont participé à la construction. Le 19 janvier est lui aussi un succès mais le mouvement semble ralentir dans la Somme. Ce qui se passe c'est que peu d'AED sont syndiqué.e.s, ce qui cause un certain désintérêt. De plus aucun collectif ne s'est formé dans le département, la lutte est donc peu relayée. Les AED mobilisé.e.s et les soutiens syndicaux s'épuisent et le 20 mai est un échec.

En conclusion Comme chez les AESH nous pouvons noter la création d'une conscience de métier chez les AED, ce qui pourrait favoriser d'autres mouvements mais également des évolutions dans les missions. Un travail syndical à destination des précaires de l'éducation est nécessaire pour favoriser les luttes futures.

Cette année je me syndique !

Adhérer chez SUD c'est adhérer à un syndicat de lutte qui ne lâche rien, c'est aussi pouvoir participer aux formations proposées par SUD éducation et par Solidaires dans le département mais aussi partout en France avec les frais pris en charge !

Depuis cette année il est possible de se syndiquer chez SUD éducation en ligne directement sur le site internet en suivant ce lien <https://sudeducation-somme.org/static3/adherer>

Il reste aussi possible d'adhérer directement avec le bulletin disponible en page 3.

Vous pouvez aussi continuer à adhérer directement auprès de nos trésoriers :

- 1- Faire un virement à SUD éducation Somme de votre cotisation (possibilité d'échelonner jusqu'à un virement par mois)
- 2- Envoyez un mail à tresorerie.sud.somme@gmail.com
 - Donnez vos coordonnées, lieu d'exercice, corps et grade si vous êtes titulaire, votre métier si vous êtes en contrat (AED, contractuel-le enseignant-e, AESH...).
 - Indiquez si vous souhaitez
o recevoir le journal du syndicat au format papier à votre domicile en plus de votre adhésion
o uniquement adhérer à SUD éducation o recevoir uniquement le journal (10€/an)
 - Informez de l'échelonnement de votre virement, en une fois ou mensuel.

IBAN : FR 76 1870 6000 0097 5193 3672 713 BIC : AGRIFRPP 887

Bulletin d'adhésion à SUD-Éducation Somme Année 2020 - 2021

Pourquoi se syndiquer à SUD-Éducation ?

Un syndicat solidaire : toutes nos luttes doivent converger, dans le public et le privé.

Un syndicat unitaire : c'est faire le jeu des pouvoirs que de sectoriser les luttes. Nous sommes un syndicat résolument intercatégoriel : un seul syndicat pour tous les personnels de l'ÉN.

Un syndicat démocratique : chaque mois, nos AG prennent les décisions d'orientation. Nous pratiquons la rotation des responsabilités. Les collègues qui, pour une durée limitée, ont des heures de décharge syndicale, travaillent toujours au moins à mi-temps, dans toute la fédération SUD éducation.

Un syndicat de lutte : nous refusons de cautionner les régressions en négociant à la marge les contre-réformes libérales. Les élections (professionnelles ou autres) ne suffiront pas à obtenir les changements radicaux dont l'école et la société ont besoin. Ces changements passent, en particulier, par un mouvement social qui affronte le gouvernement, sous le contrôle des grévistes.

Un syndicat de transformation sociale : SUD lutte pour les revendications immédiates des personnels mais aussi pour une rupture avec ce système qui vit de l'inégalité et de la précarité : pour une autre école, une autre société. Pour être efficace, notre syndicalisme ne s'arrête donc pas à la porte des lieux de travail.

SUD-Éducation ne vit que par les cotisations de ses adhérent-e-s.

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL :

COURRIEL :

LIEU D'EXERCICE

CORPS ET GRADE

Possibilité de paiement échelonné (préciser les mois d'encaissement)

J'autorise Sud-Éducation à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/1978 (information et liberté). Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à Sud-Éducation 80.

(66% de la cotisation en crédit d'impôts dans la déclaration de revenus)

Date et signature:

Traitement mensuel net	Cotisation annuelle	Traitement mensuel net	Cotisation annuelle
- de 600	6	+ de 2 100	230
+ de 600	15	+ de 2200	251
+ de 750	27	+ de 2300	272
+ de 900	45	+ de 2400	293
+ de 1000	54	+ de 2500	315
+ de 1100	64	+ de 2600	340
+ de 1200	75	+ de 2700	364
+ de 1300	89	+ de 2800	390
+ de 1400	102	+ de 2900	416
+ de 1500	117	+ de 3000	443
+ de 1600	135	+ de 3100	472
+ de 1700	153	+ de 3200	500
+ de 1800	174	+ de 3300	530
+ de 1900	192	+ de 3400	561
+ de 2000	210	Au-delà, nous contacter	On n'a pas l'habitude

Nous contacter

Sud Éducation, 3-5 rue Jean Godris,
80000 AMIENS
Mail : somme@sudeducation.org
www.sudeducation-somme.org
Facebook : SUD Éducation Somme - 80
Portable : 06 07 05 76 67
Permanence le jeudi de 14h à 17h,
3-5 rue Godris (centre ville) Amiens

éducation
Sud80

EXPRESSION DE SUD EDUCATION SOMME
3-5 RUE JEAN GODRIS,
80000 AMIENS

AMIENS PPDC

P7

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Bulletin bimestriel du syndicat Sud-Éducation 80 imprimé au siège du syndicat. CPPAP 0925S07511 Dépôt légal Amiens centre de tri. – Directeur de publication : Bertrand Hansart. Dispensé de timbrage. Prix au numéro : 1,5€. Abonnement : 10 €/an. ISSN 2430-1655

Déposé le : 02/07/2021

A distribuer avant le : 15/07/2021

Point sur l'AG des professeur.es de philosophie de l'académie d'Amiens et les suites

Nous, professeures et professeurs de philosophie de l'académie d'Amiens, réuni.es en assemblée générale ce vendredi 18 juin 2021, déclarons :

- que nous contestons les retards et manques d'informations dans les convocations qui nous ont été adressées pour la correction du bac comme pour la participation aux jurys et à l'oral du second groupe ;

- que nous contestons le principe même de la correction numérique et demandons un retour aux copies papier.

En effet, [...] elle nécessite que ceux et celles qui corrigent passent de longs moments devant leur écran, ce qui entraîne fatigue, maux de tête et troubles oculaires. Ensuite, sur le plan pédagogique, elle empêche la comparaison entre les copies, et l'harmonisation des notes d'un lot. Enfin, d'un point de vue social, elle entraîne une taylorisation de la tâche des professeur.es à qui est imposée une cadence potentiellement surveillée à distance, et qui peuvent se faire rappeler à l'ordre s'ils n'avancent pas assez vite, ou se voir attribuer d'autres lots.

- Que nous contestons la réduction des délais de correction et entendons, par respect pour le travail de nos élèves, corriger au rythme que nous jugeons nécessaire pour effectuer ce travail correctement dans des conditions décentes. Nous revendiquons l'extension de ce délai jusqu'au vendredi 2 juillet à 16h. [...] Avec les délais imposés par le rectorat, nous sommes contraints de travailler sept jours sur sept, ce qui va à l'encontre de l'esprit du droit du travail ;

- que nous appelons l'ensemble des correctrices et correcteurs de philosophie comme de lettres à nous rejoindre dans cette démarche.

Enfin, nous réaffirmons notre attachement à un examen du baccalauréat avec épreuves finales, nationales et anonymes, organisées de façon réaliste et sérieuse.

SUD éducation se tient aux cotés des camarades qui se mobilisent, à l'heure où nous préparons ce journal (30 juin), les professeur.es de philosophie ont décidé la reconduite de la grève face au mépris du rectorat.